



**Nous avons lu...**

## La campagne et ses résidences secondaires

Jean-Didier Urbain, anthropologue, vient de publier *Paradis verts – Désirs de campagne et passions résidentielles* (éd. Payot). Il y bouscule les représentations qu'on se fait généralement de la campagne, partant du constat qu'il y a aujourd'hui, en France, presque deux millions de résidences secondaires pour quelque six cent mille exploitations agricoles <sup>(1)</sup>.

Dans un entretien à *Télérama* (n° 2 760 du 4 décembre 2002), Jean-Didier Urbain explique que les citadins achètent aujourd'hui une résidence secondaire à la campagne, non pas par goût du terroir, désir de nature ou envie de retrouver ses racines, mais par souci de « déconcentration ». Les citadins, selon l'auteur, « adorent s'agglutiner sur la plage ou sur les pistes de ski », mais « recherchent à la campagne une impression de solitude ». La campagne, poursuit-il, « c'est les murs sans la ville. On se veut seul, à l'abri des regards... et tout aussi anonymes qu'en ville ».

Cette envie de tranquillité n'a pas toujours été la motivation des personnes ayant une résidence secondaire. Une première génération, dans les années soixante, cherchait à faire étalage de sa réussite. Une deuxième, à l'orée des années soixante-dix, se voulait contestataire et s'installait dans les régions désertées « avec un projet social utopique qui n'a guère duré, celui des communautés ». L'actuelle génération n'aurait « pas de projet collectif, aucune utopie, pas d'obsession de s'intégrer à la vie locale ou de paraître. Les urbains à la campagne sont aimables avec le boulanger, saluent leur voisin, mais, surtout, que ça n'aille pas plus loin ! Ils mettent des murs, physiquement et mentalement, aménagent leur tranquillité à l'écart »...

Pour l'anthropologue, il y a un revers de la médaille : « Ce désir de retrait peut être l'amorce d'une évolution inquiétante de notre société. Certains de nos contemporains se donnent les moyens de ne plus être des citoyens mais des individus vivant entre eux derrière leurs murs, le monde extérieur n'étant qu'un décor ou un moyen de pourvoir à leurs besoins matériels ».

Le téléphone portable, l'amélioration des réseaux routiers et ferroviaires faciliteraient cette évaporation du lien entre les individus et les territoires. « Disposer de plusieurs lieux, assure-t-il, c'est pouvoir se soustraire aux obligations liées à l'appartenance à un seul »...

Quant aux habitants de la campagne, eux, ils n'ont généralement pas d'autre lieu où se réfugier, où vivre autrement. Et comme la ville est tellement dominante, cela peut faire oublier qu'« il y a aussi des difficultés économiques, des dépressions et des suicides dans les campagnes ». Les évolutions de l'agriculture, pas toujours maîtrisées, peuvent ainsi créer « des dommages humains d'autant plus grands qu'ils ne sont pas exprimés »... Il reste à « penser collectivement la campagne »...

<sup>(1)</sup> – En Mayenne, environ 8 000 résidences secondaires (inclus les logements occupés occasionnellement) pour quelque 11 500 exploitations agricoles. Pour une approche démographique sur les résidences secondaires dans le département, voir « Résidences secondaires : attractivité du territoire et/ou habitat disponible ? », *La Lettre du CEAS*, n° 160 d'octobre 2001 (pp. 8 et 9).



# Pôles urbains et pôles d'emploi de l'espace rural

Les pôles urbains sont composés des villes ou agglomérations offrant au moins 5 000 emplois (il ne s'agit pas ici des communautés d'agglomération, comme celle de Laval avec ses vingt communes, mais d'une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2 000 habitants). On compte vingt-deux pôles urbains dans les Pays de la Loire, dont Laval, Mayenne et Château-Gontier.

En ajoutant une deuxième couronne (formée des communes dont au moins 40 % des actifs travaillent dans une autre commune de l'aire ainsi délimitée), on obtient une aire urbaine. Il y en a donc trois en Mayenne. Ces aires urbaines et les communes dites multipolarisées (partagées entre plusieurs aires urbaines) composent l'espace à dominante urbaine.

Le reste du territoire est qualifié d'espace à dominante rurale. Dans les Pays de la Loire, cinquante-et-un pôles d'emploi se trouvent dans ces espaces à dominante rurale : il s'agit de communes ou agglomérations offrant entre 1 500 et 5 000 emplois. On en compte cinq dans le département : Craon, Ernée, Evron, Gorron et Villaines-la-Juhel. Ces pôles d'emploi sont entourés d'une couronne formée des communes dont une grande part des actifs (sur les mêmes bases que pour la couronne des pôles urbains) travaillent dans l'espace ainsi constitué. Celui-ci est appelé aire d'emploi de l'espace rural.

Source : Eliane Aubry et Jacqueline Hamard, « 73 pôles structurent l'espace ligérien », INSEE des Pays de la Loire, *Informations statistiques* n° 48 de janvier 2003 (2 pages). Carte de la structuration de l'espace ligérien en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural. Le document peut être consulté au CEAS ou bien sur le site de l'INSEE Pays de la Loire <sup>(1)</sup>.



## Nous avons reçu...

### Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première* (4 pages).

- « La demande potentielle de logements – L'impact du vieillissement de la population », n° 875, décembre 2002.

Au-delà des mises en couple plus tardives ou des unions plus fragiles, la forte croissance du nombre de ménages au cours des années quatre-vingt-dix s'explique principalement par le vieillissement de la population (les ménages de personnes âgées comprenant un nombre de personnes plus faible que la moyenne). Si ces tendances se prolongent, en France, pour satisfaire la demande potentielle de logements, il faudrait construire 320 000 logements de 2000 à 2004, et 290 000 de 2005 à 2009.

- « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2002 – Hausse des productions, baisse des prix », n° 876, décembre 2002.

### Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.

- « Les retraites en 2001 », n° 207 de décembre 2002 (12 pages).
- « La conjoncture des établissements de santé publics et privés au premier semestre 2002 », n° 208 de décembre 2002 (8 pages).
- « Les allocataires des minima sociaux en 2001 », n° 209 de décembre 2002 (11 pages).

<sup>(1)</sup> – [www.insee.fr/fr/insee\\_regions/pays-de-la-loire/publi/pub\\_infostats.htm](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/pays-de-la-loire/publi/pub_infostats.htm)